

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRUINES**

SEANCE DU 10 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix avril à vingt heure, le conseil- municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur POUGET Christian, Maire.

Présents : LUCENA Benvinda, MERLET Claude, POUGET Christian, "POULAIN DE LAFONTAINE Nobélia, VIELLE Sylvie.

Absents : FERAL Joffrey, CARLES Christian.

Monsieur MERLET Claude a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
11	08	06

Date de la convocation :
05/04/2024

Date d'affichage :
05/04/2024

Délibération 2024-06

OBJET DE LA DELIBERATION

Affectation du résultat 2023

Le conseil municipal,

- Après avoir entendu le compte administratif de l'année 2023,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,
- Considérant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de clôture de **101 565.79 €** qui se décompose ainsi qu'il suit :

- Excédent reporté.....	60 374.92 €
- Résultat de l'exercice.....	41 190.87 €

- Considérant que le besoin de financement de la section d'investissement est le suivant :

Restes à réaliser recettes	125 373.30 €
Restes à réaliser dépenses	- 259 520.00 €
Excédent de clôture Investissement	58 746.28 €
Besoin total de financement	75 400.42 €

- Décide d'affecter le résultat au BP 2024, ainsi qu'il suit :

- Au compte **1068 (IR)** – excédent fonctionnement capitalisé... **75 400.42 €**
- Au compte **002 (FR)** – excédent fonctionnement reporté..... **26 165.37€**

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture
par voie dématérialisée le :

16 AVR. 2024

et publication ou notification du :

Le maire
Christian POUGET



16 AVR. 2024

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le maire
Christian POUGET

